

COMITÉ DES FINANCES

Compte rendu des réunions des 9 et 22 février 2018

Bureau national de l'ACEP

PRÉSENTS : N. Giannakoulis (président) A. Picotte (22 fév. 2018)
 G. Phillips (prés. de l'ACEP) M. Courty (adjoint, paye et comptabilité)
 A. Coles L. Griffin (coordonnatrice, achats)
 H. Collins (9 fév. 2018) D. Therien (agente des finances)
 H. Delnick C. Vezina (dir., services professionnels)
 K. Mansfield

Absents : A. Picotte (9 fév. 2018) et H. Collins (22 fév. 2018)

La réunion débute à 16 h.

1a. Tour de table

Les membres du Comité se présentent à tour de rôle.

1b. Examen de la gouvernance, de la composition et du calendrier des réunions du Comité

N. Giannakoulis explique que le Comité des finances s'inscrit dans les Statuts de l'ACEP et assure l'examen continu et la transparence de ses finances. Sa composition est renouvelée tous les trois ans par suite d'un appel aux volontaires. Le Comité des finances se réunit une fois par mois.

K. Mansfield demande si le Comité compte un nombre maximal de sièges. N. Giannakoulis répond que non, mais que trop de membres rend plus difficile l'atteinte d'un quorum, surtout si les membres ne peuvent se présenter régulièrement aux réunions.

1c. Élection du président

N. Giannakoulis demande si quelqu'un serait intéressé par la présidence du Comité des finances. H. Delnick et N. Giannakoulis se proposent. À l'issue d'un vote, N. Giannakoulis est nommé président.

2a. Approbation de l'ordre du jour

Il est proposé par N. Giannakoulis et appuyé par K. Mansfield :

« Que l'ordre du jour soit approuvé »

Pour = 7; Contre = 0; Abstention = 0 **Adopté à l'unanimité**

2b. États financiers de la période se terminant le 31 janvier 2018 et bilan

D. Therien signale que les états financiers et le bilan sont des documents provisoires. Elle informe le Comité qu'aucun ajustement n'y a été fait depuis mai 2017, mais qu'il faudra en apporter.

D. Therien a révisé les deux documents en entier. Elle indique que le contenu du bilan est de bon augure, et que l'ACEP est en bonne position. Elle ajoute que le format du bilan sera légèrement modifié pour ressembler davantage à celui utilisé par les comptables.

Selon D. Therien, le fonds de défense se chiffre à environ 1 600 000 \$, mais devrait compter plus ou moins 2 500 000 \$. Nous devons examiner cet écart de plus près.

N. Giannakoulis reporte l'approbation des états financiers et du bilan à la prochaine réunion.

3a. Examen de la décision du CEN de restructurer l'organisme

N. Giannakoulis a étudié les contrats auxquels l'ACEP s'est engagée. Il signale qu'Insite, l'entreprise qui tient à jour la base de données, est située à Vancouver, et que l'Association passe actuellement en revue toutes ses ententes de service.

C. Vezina indique que, en décembre, l'ACEP a renouvelé son contrat avec Insite pour une période de deux ans.

Au cours d'une réunion avec le président de l'IPFPC, G. Phillips a informé ce dernier que nous pourrions utiliser leur base de données. G. Phillips dit que nous devrions en étudier les avantages et les inconvénients.

L. Griffin mentionne que l'ACEP avait déjà étudié cette option, et que leur base de données ne permet pas les communications par courriel.

A. Coles veut obtenir des détails afin de comprendre ce que seraient les besoins à l'égard de la base de données.

N. Giannakoulis indique que nous utilisons la base de données pour importer les cotisations des membres et les listes budgétaires, recouvrer les cotisations qui nous sont dues, créer des envois par publipostage, voter et saisir des données sur le statut des membres.

N. Giannakoulis explique en détail l'organigramme du bureau de l'ACEP de janvier 2018.

4a. Suivi des recommandations du Comité des finances

Aucun.

4b. Suivi des décisions financières du CEN

Aucun.

4c. Planification budgétaire et assemblée générale des membres sur le budget

N. Giannakoulis aimerait que le budget soit prêt à être présenté à la réunion du CEN du 23 mars 2018. Il recommande d'envoyer un sondage le 12 mars 2018 par Doodle, en vue de la première assemblée générale d'une journée sur le budget, puis un autre la semaine du 19 mars 2018, au sujet d'une réunion de suivi. Nous aurons ainsi le temps de nous préparer à l'assemblée générale des membres sur le budget de mai 2018.

4d. Suivi des recommandations de novembre 2017 de Deloitte

N. Giannakoulis distribue le sommaire de Deloitte et résume les recommandations de nature financière.

A. Cole demande ce que serait l'échéance de la mise en œuvre des recommandations.

N. Giannakoulis précise que certaines sont déjà adoptées, et que l'ACEP s'emploie actuellement à donner suite aux autres.

A. Cole demande un compte rendu sur ce qui est fait.

N. Giannakoulis répond que ce sera un point permanent à l'ordre du jour.

4e. Examen des dossiers financiers par le Comité des finances – Audit juricomptable et congé de direction

N. Giannakoulis indique que le Comité des finances précédent avait déjà examiné ces points. Puisqu'ils ont des répercussions financières, il croit que le Comité des finances devrait les garder à l'œil.

5a. Chèques mensuels

Les chèques émis pour les mois de mai 2017 à janvier 2018 ont été examinés, mais non ceux d'août 2017. Il en sera question à la prochaine réunion.

5b. Déjeuners de travail

N'étant pas inscrits à l'ordre du jour, les déjeuners de travail feront l'objet de discussions à la prochaine réunion du Comité des finances.

Date

N. Giannakoulis (président)